

Procédure de modification du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Séminaire de lancement

Lundi 16 mai 2022

LES ENJEUX DE LA LOI POUR LA RÉGION

MARIE-GUITE DUFAY,
Présidente du Conseil Régional

LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE VUE PAR L'ÉTAT

FABIEN SUDRY,
Préfet de Région

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA MODIFICATION DU SRADDET

ÉRIC HOULLEY,
Vice président du Conseil Régional en charge de la cohésion
territoriale

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF

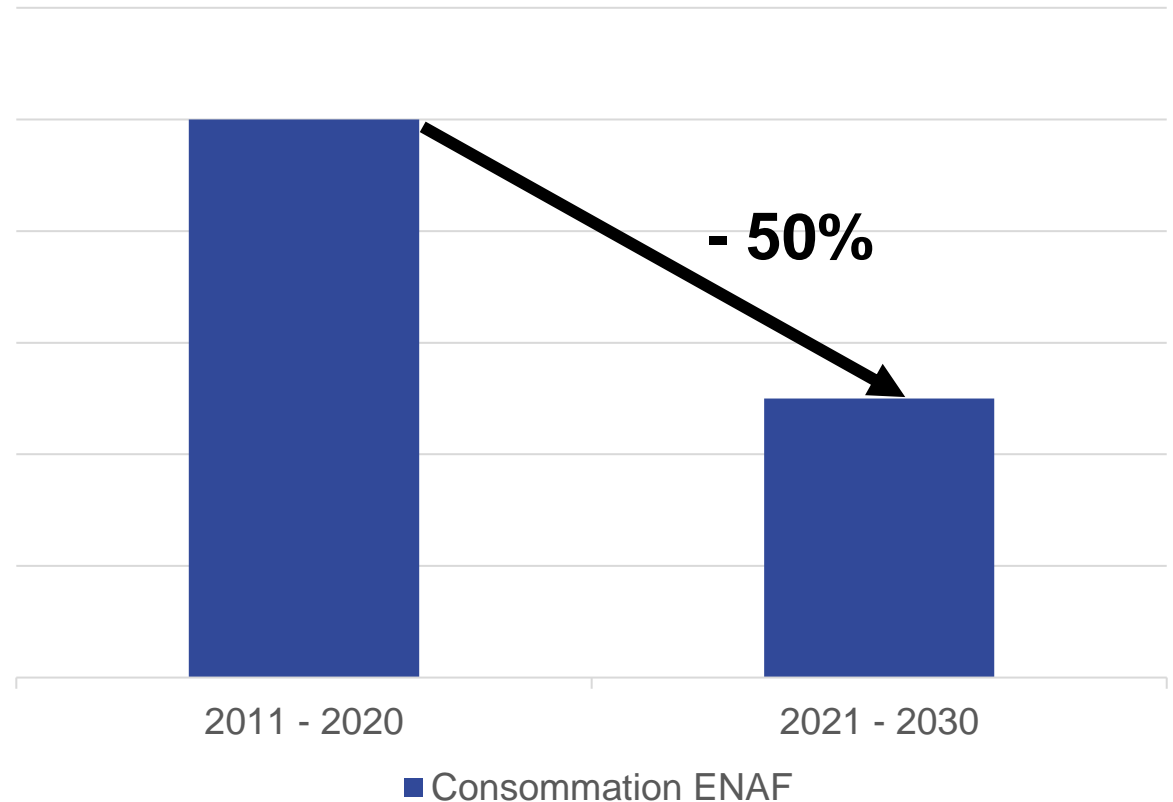
GILLES LEMAIRE,
Chef de projet SRADDET

LOI CLIMAT ET SES EFFETS SUR LA PLANIFICATION

L'objectif du ZAN – une démarche progressive et territorialisée

Etape 1

Réduire de moitié la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

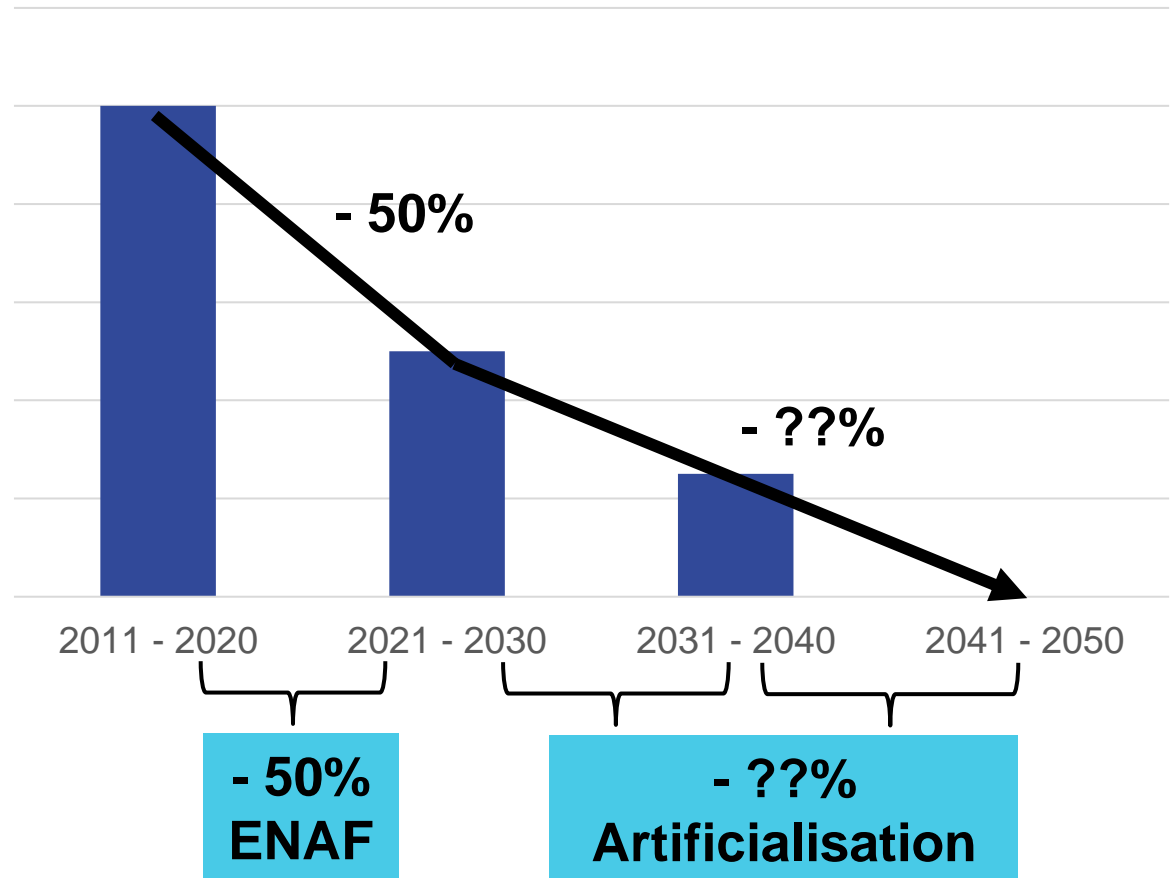


LOI CLIMAT ET SES EFFETS SUR LA PLANIFICATION

L'objectif du ZAN – une démarche progressive et territorialisée

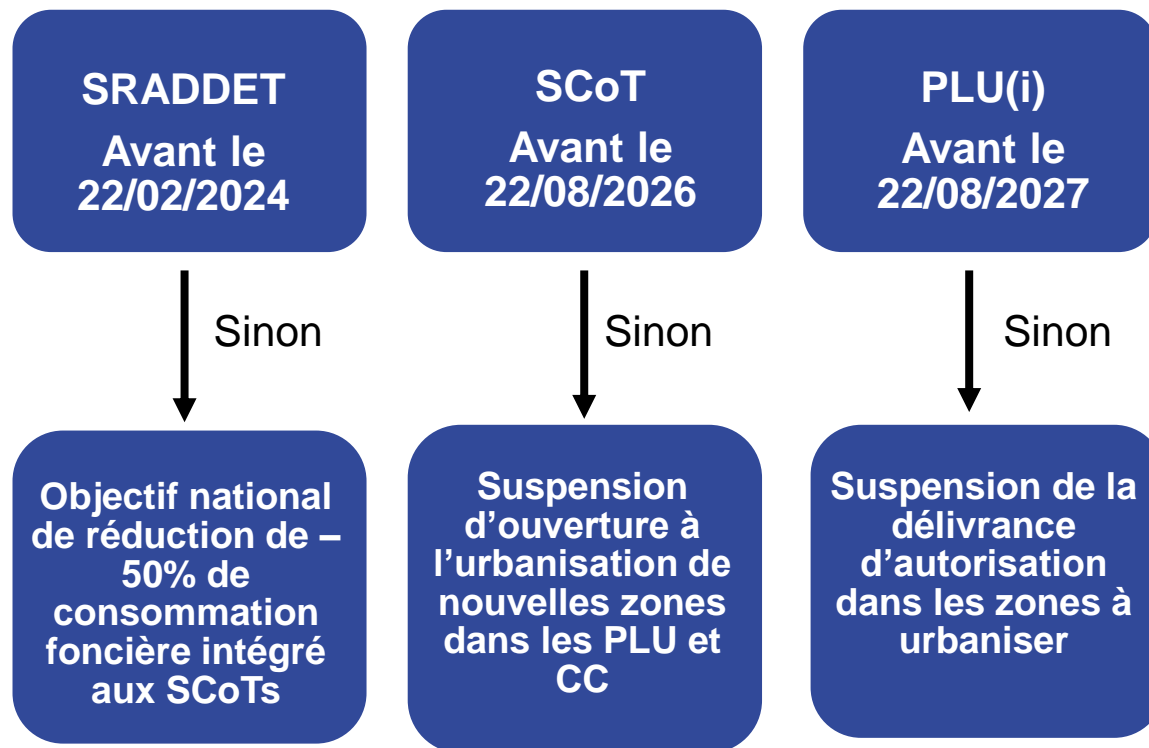
Etape 2

Atteindre le zéro
artificialisation nette
(ZAN) en 2050



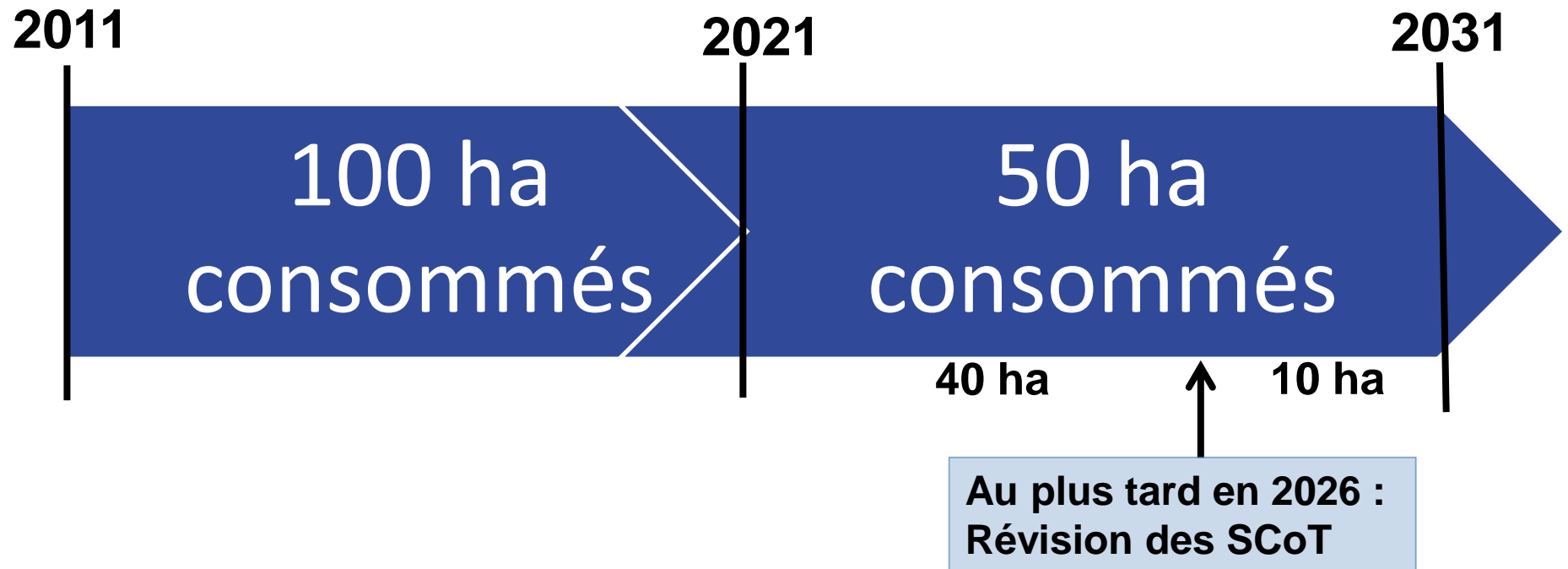
LOI CLIMAT ET SES EFFETS SUR LA PLANIFICATION

Intégration de l'objectif ZAN dans les documents de planification et d'urbanisme



LOI CLIMAT ET SES EFFETS SUR LA PLANIFICATION

Le décompte de la consommation des ENAF débute dès 2021 (étape 1).



CONSOMMATION D'ESPACES EN RÉGION : PREMIERS REGARDS

GILLES LEMAIRE,
Chef de projet SRADDET

OBSERVER, OBJECTIVER LE PHÉNOMÈNE

Deux incontournables :

- La donnée
- Les dynamiques territoriales

LE TRAVAIL SUR LA DONNÉE

Étude en cours avec les agences d'urbanisme :

- Étude comparative des bases de données
- Choix de la base de référence
- Consolidation de la base de référence (identification des limites, fiabilisation, indicateurs croisés...)



LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

Choix de la base de référence : les données de flux du portail national de l'artificialisation

- Base de référence nationale,
- Homogénéité régionale
- Compatible avec les périodes de références (loi et décret)

Choix locaux plébiscités par la majorité des Régions :

- Portail national comme base de référence
- Période de référence : 2021-2030; 2031-2040; 2041-2050



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Portail de
l'artificialisation des sols

L'observatoire de l'artificialisation

Outils et méthodes

Dans les territoires

Ressources documentaires

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les filtres d'appréciation de l'artificialisation :

- Dynamiques démographiques et économiques
- Niveau d'équipement du territoire
- Efficacité (qui, combien, quoi, d'où, quels bénéfices ?)

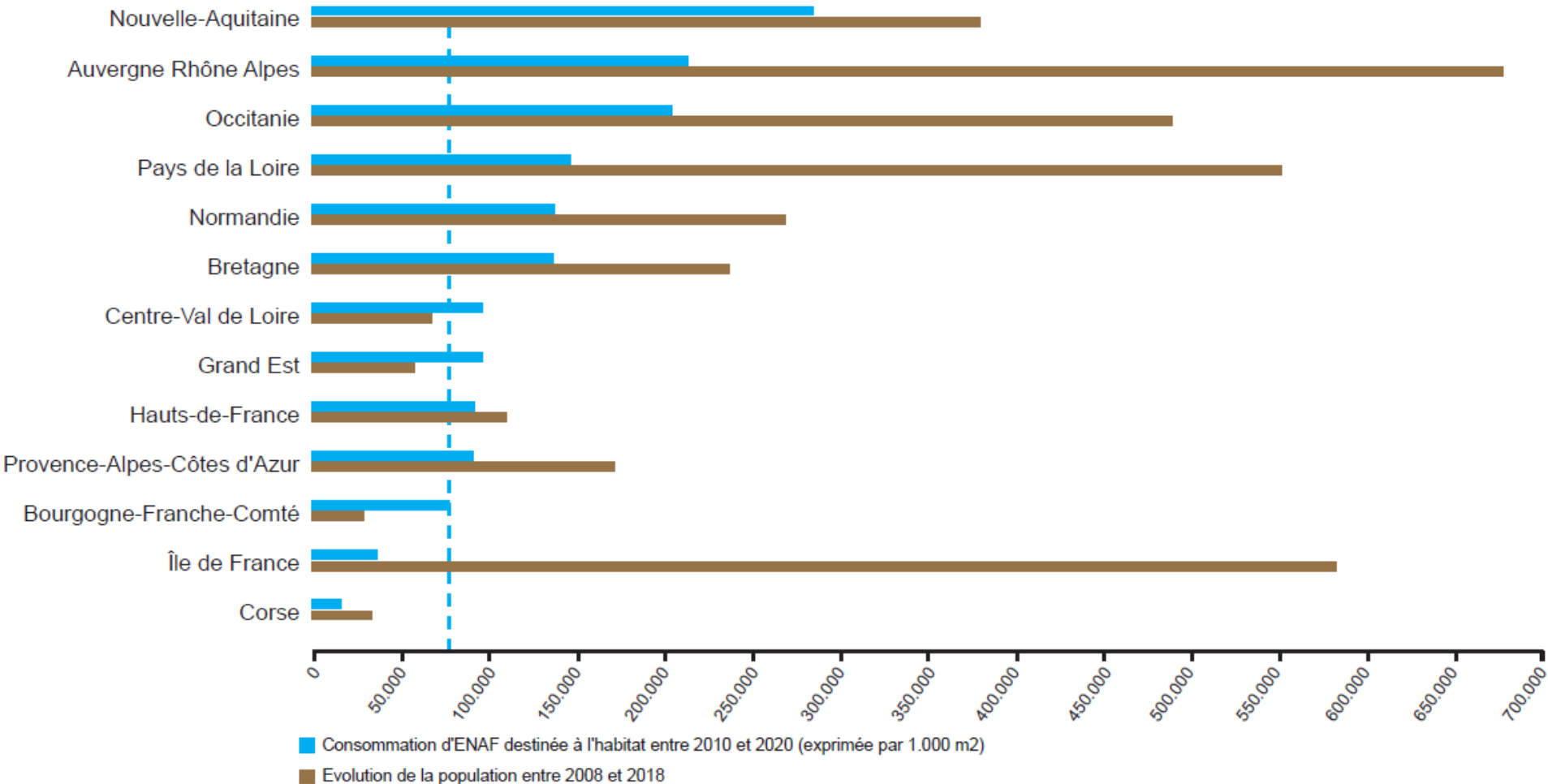
UNE RÉPARTITION DE L'ARTIFICIALISATION INÉGALE MAIS ...

Une répartition inégale en France.



... DES DISPARITÉS QUI S'EXPLIQUENT AU REGARD DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES

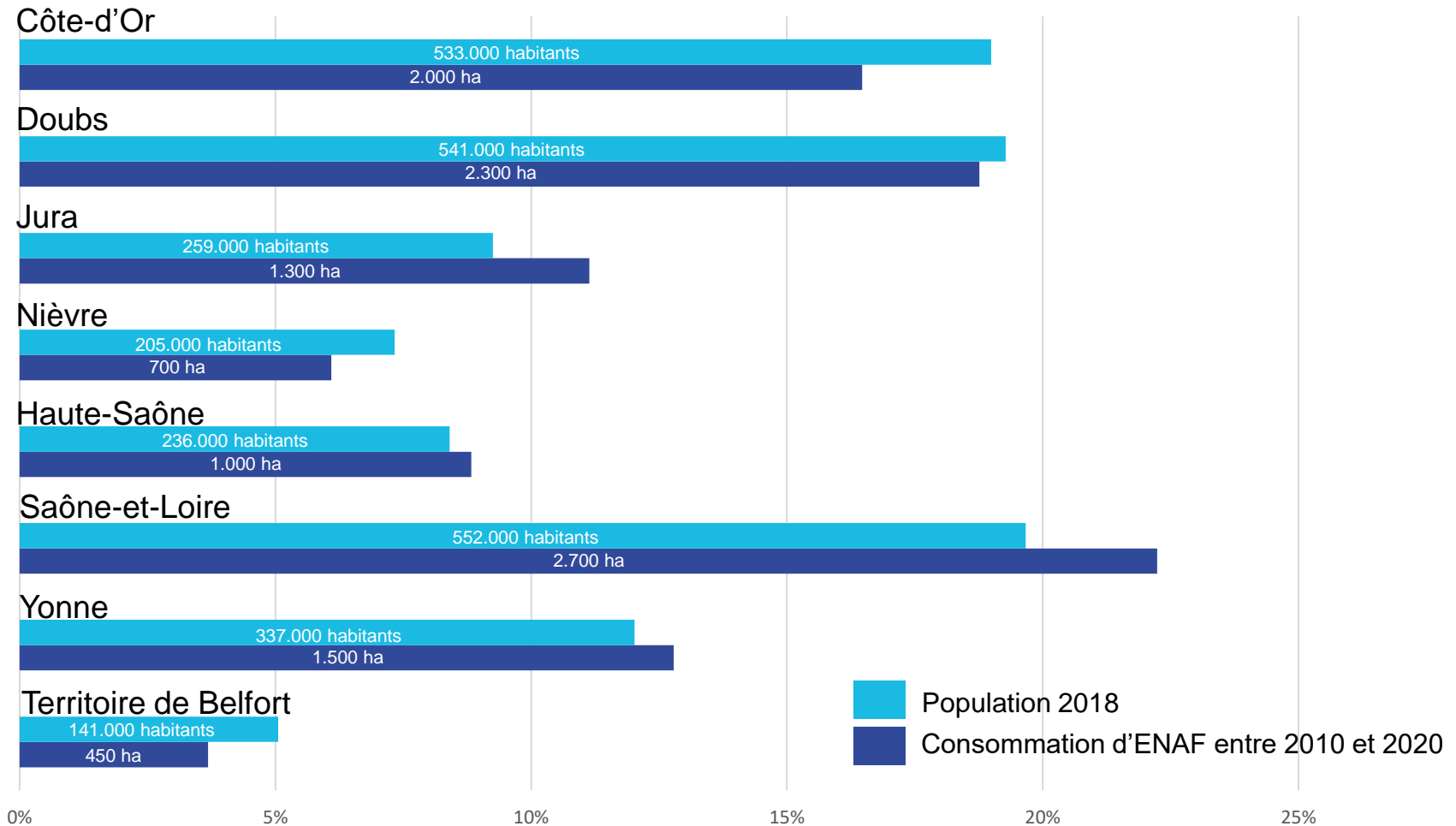
Consommation d'ENAF dédiée à l'habitat et évolution de la population en France



CONSOMMATION D'ESPACES EN RÉGION : PREMIERS REGARDS

Profils de consommation en Région

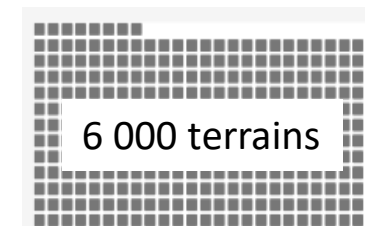
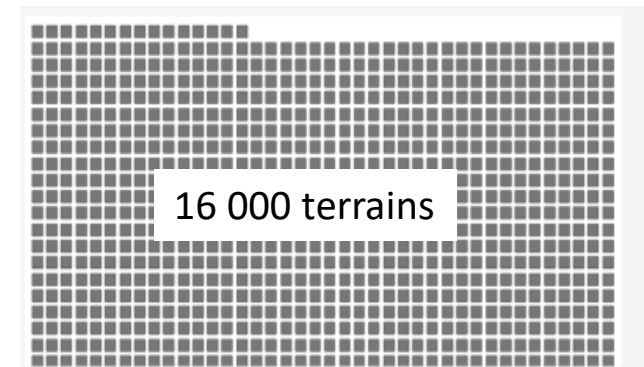
12 000 HECTARES D'ENAF CONSOMMÉS ENTRE 2010 ET 2020 EN BFC



12 000 HECTARES D'ENAF CONSOMMÉS ENTRE 2010 ET 2020 EN BFC

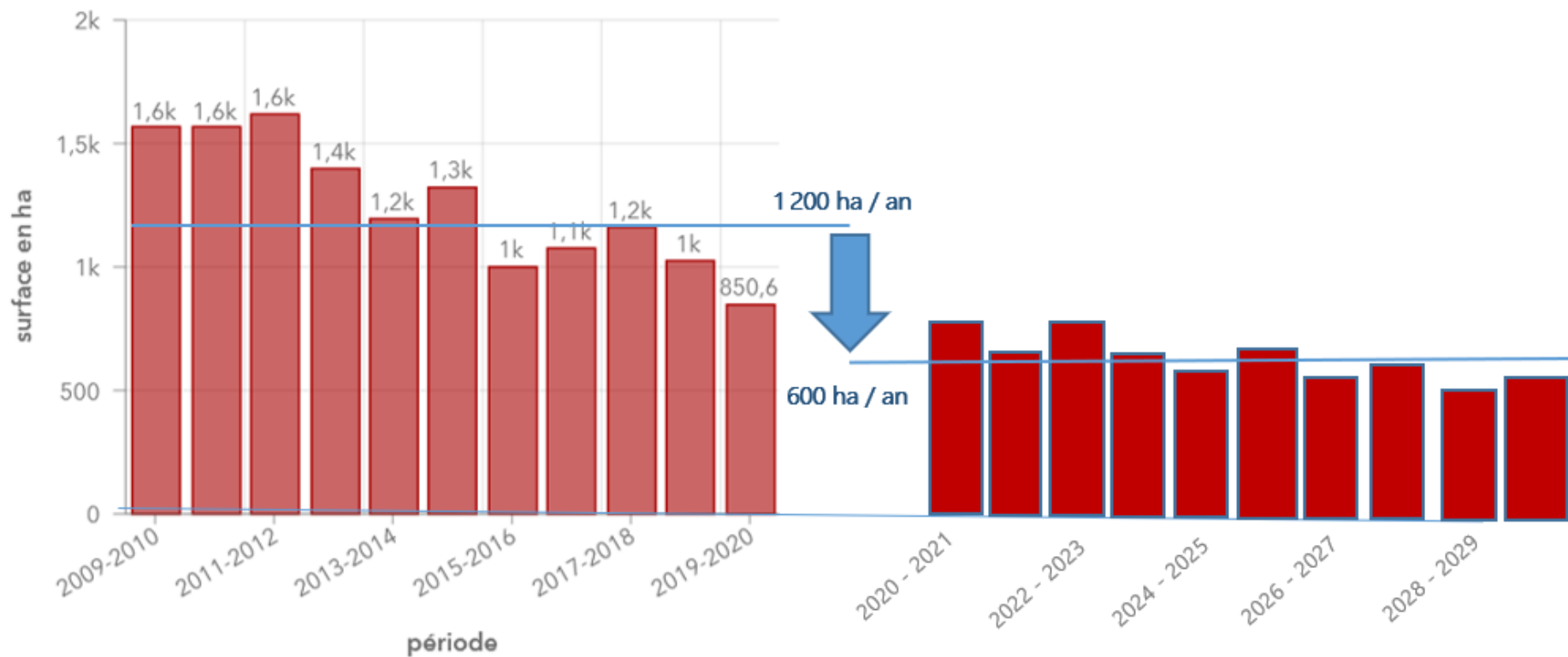
- 8 000 ha d'ENAF pour de l'habitat pour + 32 000 habitants
- 3 000 ha d'ENAF pour de l'activité pour - 52 000 emplois (2008 – 2018)

Equivalent terrain de Football
(50mx100m).

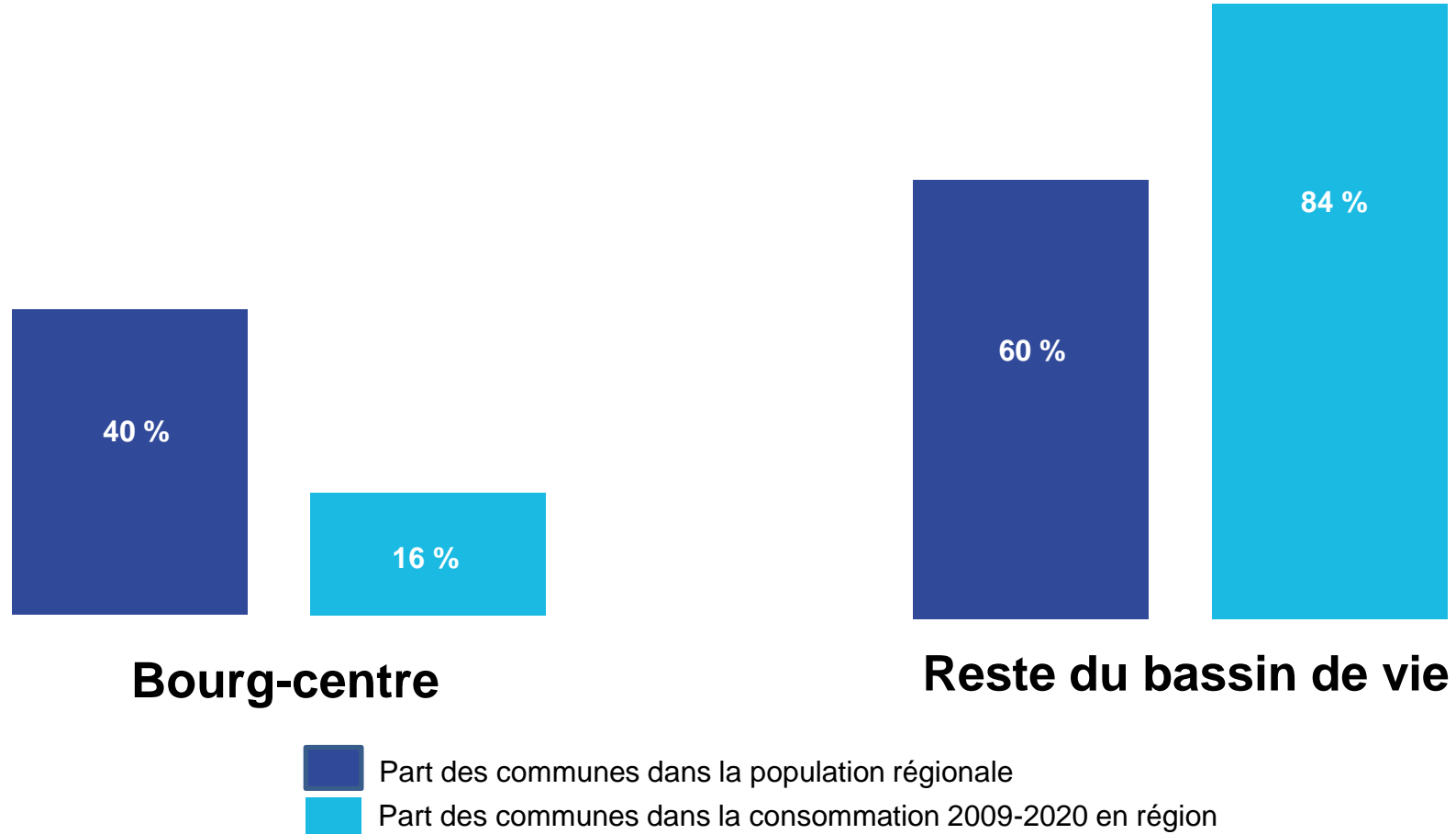


UNE DYNAMIQUE DE RÉDUCTION DÉJÀ ENCLENCHÉE

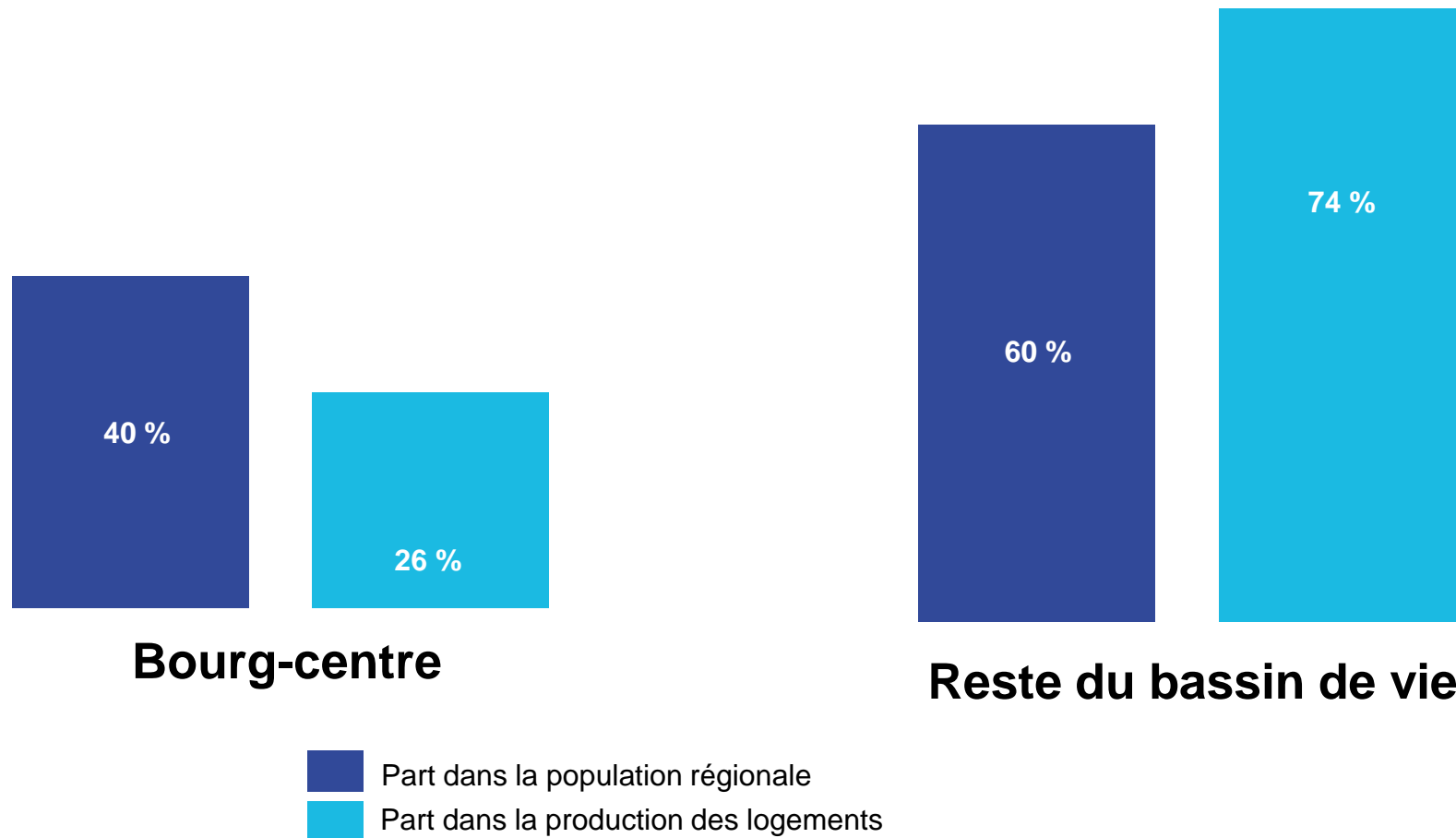
- 6 000 ha d'ENAF à consommer au maximum entre 2021 et 2030, soit 600 ha/an
- Passer d'une consommation de 1 200 ha entre 2010 et 2020 à un rythme moyen de 600 ha par an entre 2021 et 2031. Mais en 2019...



LES PÉRIPHÉRIES DES BOURGS-CENTRES CONSOMMENT AU-DELA DE LEUR POIDS DÉMOGRAPHIQUE

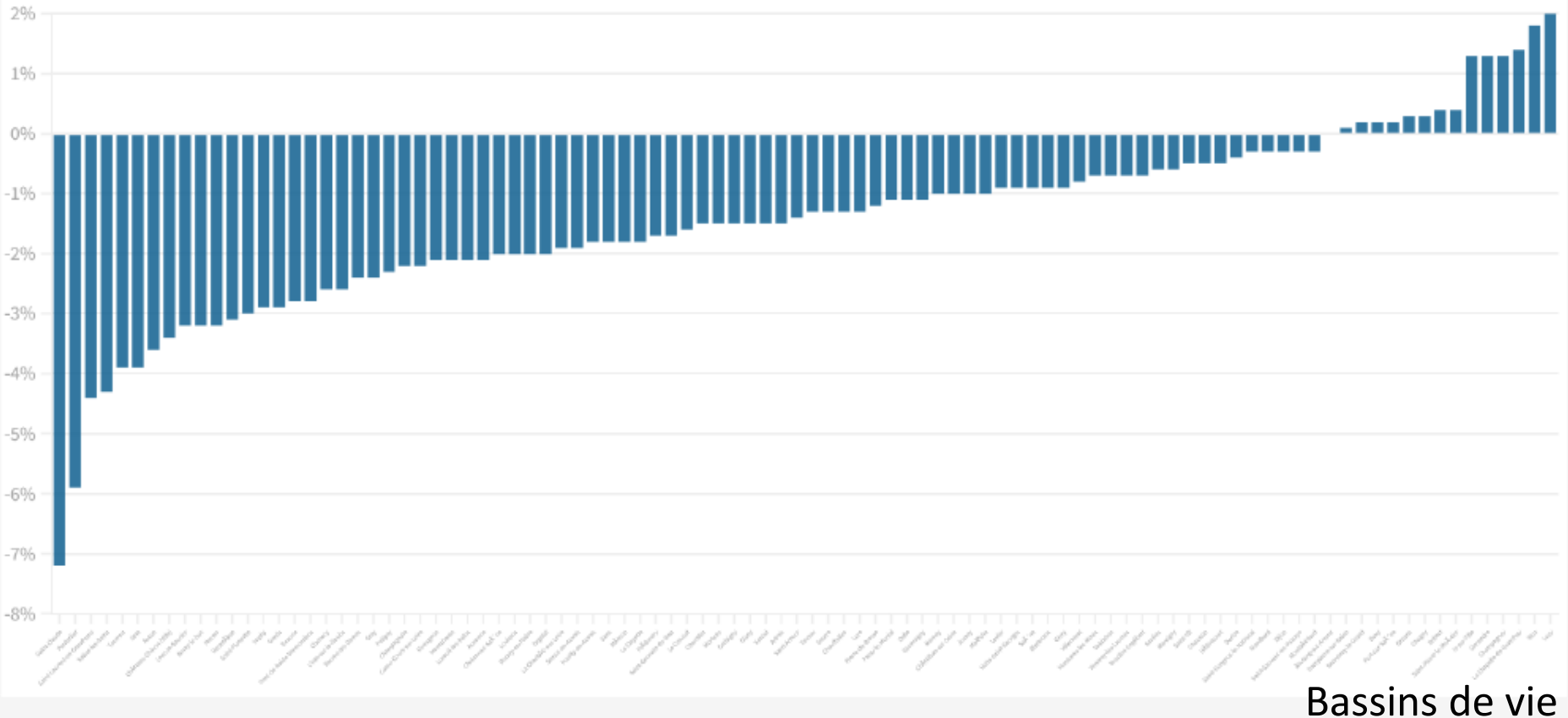


UNE SITUATION QUI DISPERSE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS EN DEHORS DES CENTRALITÉS



ET QUI ABOUTIT A LA PERTE DE CENTRALITÉS RÉSIDENTIELLES DANS 84% DES BASSINS DE VIE

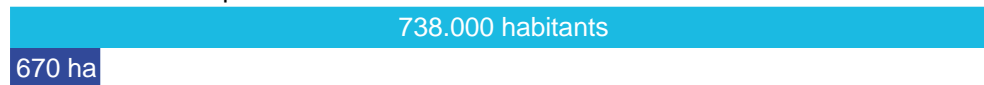
Niveau de centralité



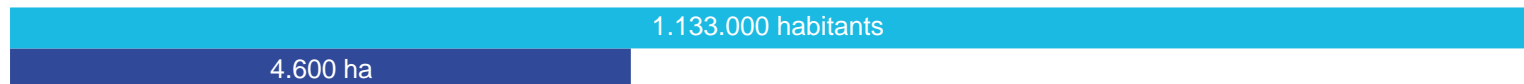
C'EST AUSSI UNE ANALYSE QUI PEUT ÊTRE CONDUITE A L'ÉCHELLE DES COMMUNES SUIVANT LEUR TAILLE

Population et consommation d'ENAF en fonction de la taille des communes

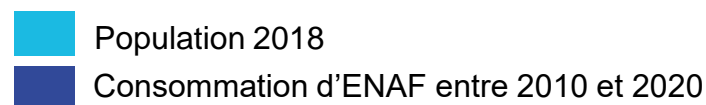
23 communes de plus de 10.000 habitants



484 communes de 1.000 à 10.000 habitants

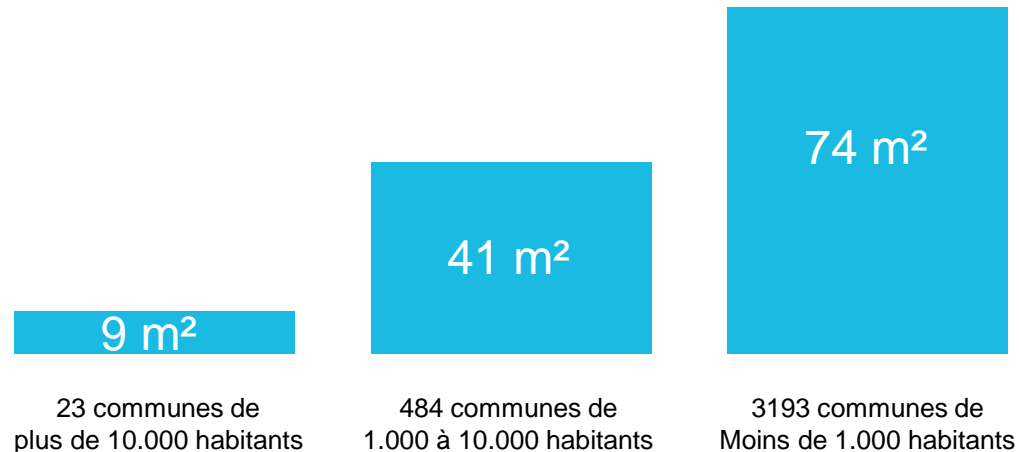


3193 communes de moins de 1.000 habitants



C'EST AUSSI UNE ANALYSE QUI PEUT ÊTRE CONDUITE A L'ÉCHELLE DES COMMUNES SUIVANT LEUR TAILLE

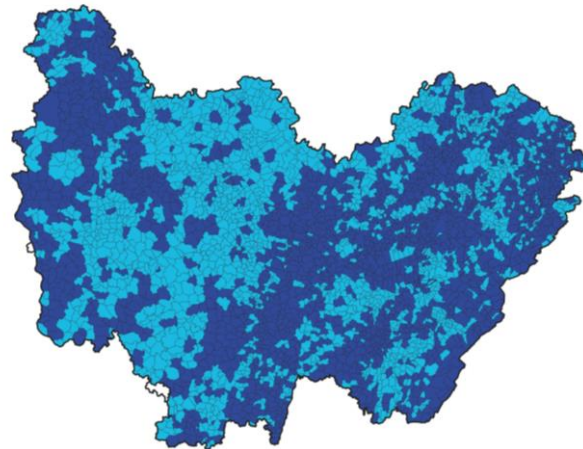
Consommation d'ENAF par habitant en fonction de la taille des communes



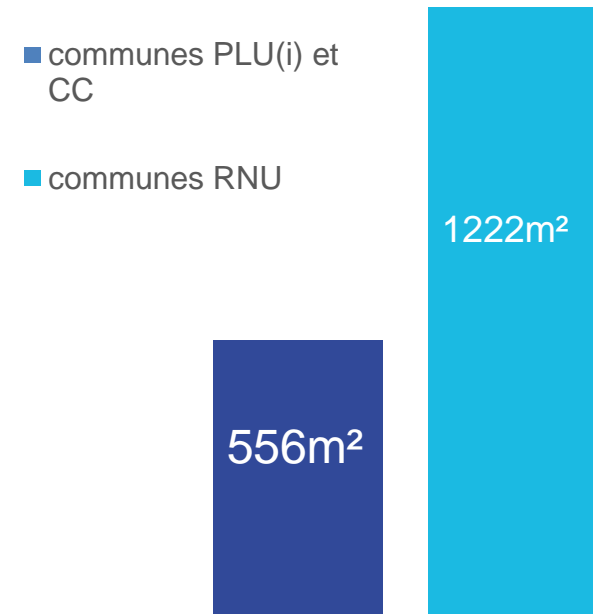
SITUATION DES COMMUNES AU RNU

ICI 2050

- 46% des communes (1 706 sur 3700)
- 16% de la population
- 27% de la consommation foncière
 - Soit une surface d'ENAF consommée entre 2010-2020 de plus de 3 000 ha
- Disparités infrarégionales importantes



Surface d'ENAF consommée
pour 1 logement
supplémentaire



Données du portail national de l'artificialisation et de
SUDOCUH (31-12-2021)

SYNTHESE DES PROFILS DE CONSOMMATION EN REGION

- Des situations héritées de la structuration du territoire régional et du modèle de développement actuel,
- Un modèle de développement à interroger ?

CONSOMMATION D'ESPACES EN RÉGION : PREMIERS REGARDS

Guide pour la mise en œuvre locale

4 CONSIDÉRANTS POUR GUIDER L'ACTION COLLECTIVE

- Les enjeux de préservation, de valorisation, de remise en état et de restauration des espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que des continuités écologiques
- Le potentiel foncier mobilisable dans les espaces déjà artificialisés, en particulier par l'optimisation de la densité, le renouvellement urbain et la réhabilitation des friches
- L'équilibre du territoire, en tenant compte des pôles urbains, du maillage des infrastructures et des enjeux de désenclavement rural
- Les dynamiques démographiques et économiques prévisibles au vu notamment des données disponibles et des besoins identifiés sur les territoires

LES AMBITIONS DE LA RÉGION POUR UNE MISE EN ŒUVRE LOCALE

- Penser les modèles d'aménagement de demain, au-delà du ZAN
- Garantir les fonctions essentielles des territoires en protégeant les ENAF
- Restaurer des centralités vivantes

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

LA MISE EN ŒUVRE DU ZAN VUE PAR L'ÉTAT

FABIEN SUDRY,
Préfet de Région

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

PROPOSITION DE LA CONFERENCE DES SCOT

JEAN-PAUL MICHAUD

Président du SCOT de l'agglomération Bisontine

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

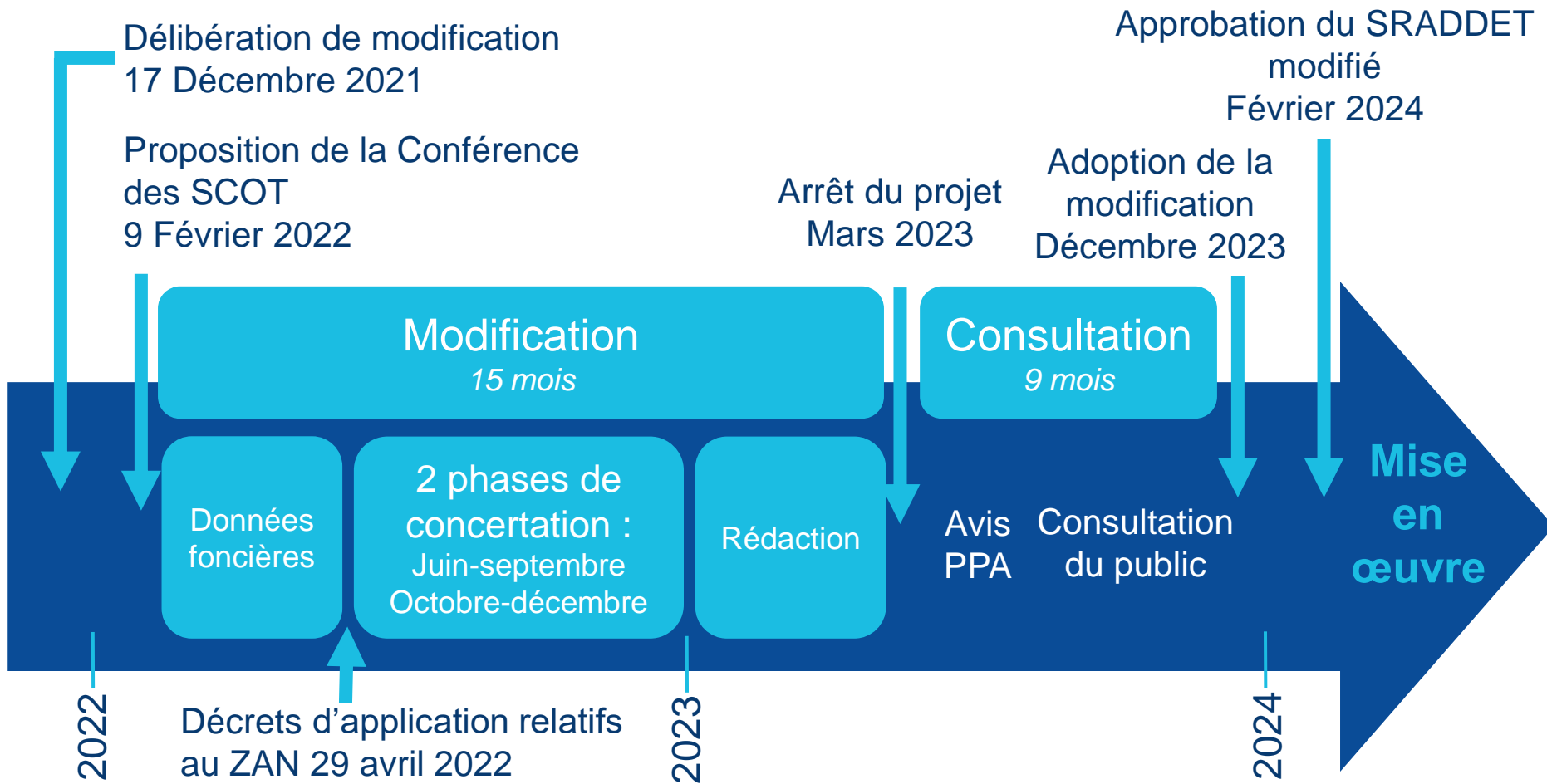
DEMARCHE ET CONCERTATION A VENIR

ÉRIC HOULLEY,
Vice président du Conseil Régional en charge de la cohésion
territoriale

POINT SUR LA DÉMARCHE

- Recrutement d'un AMO
- Pilotage du volet logistique sous l'angle de la sobriété foncière
- Volet déchet intégré à la démarche de concertation
- Un calendrier de concertation contraint

CALENDRIER GÉNÉRAL DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU SRADDET



LE MODÈLE DE CONCERTATION

Etape 0 > Juin

Concertation préalable

- 1 questionnaire tout public en ligne pour engager une démarche d'information et de concertation

<https://jeparticipe.bourgognefranche.comte.fr/>

Cible : grand public, société civile, entreprises, collectivités

Etape 1 > Juin- Septembre

Concertation thématique

- des ateliers sur la définition de la maille territoriale
- 1 webinaire conclusif

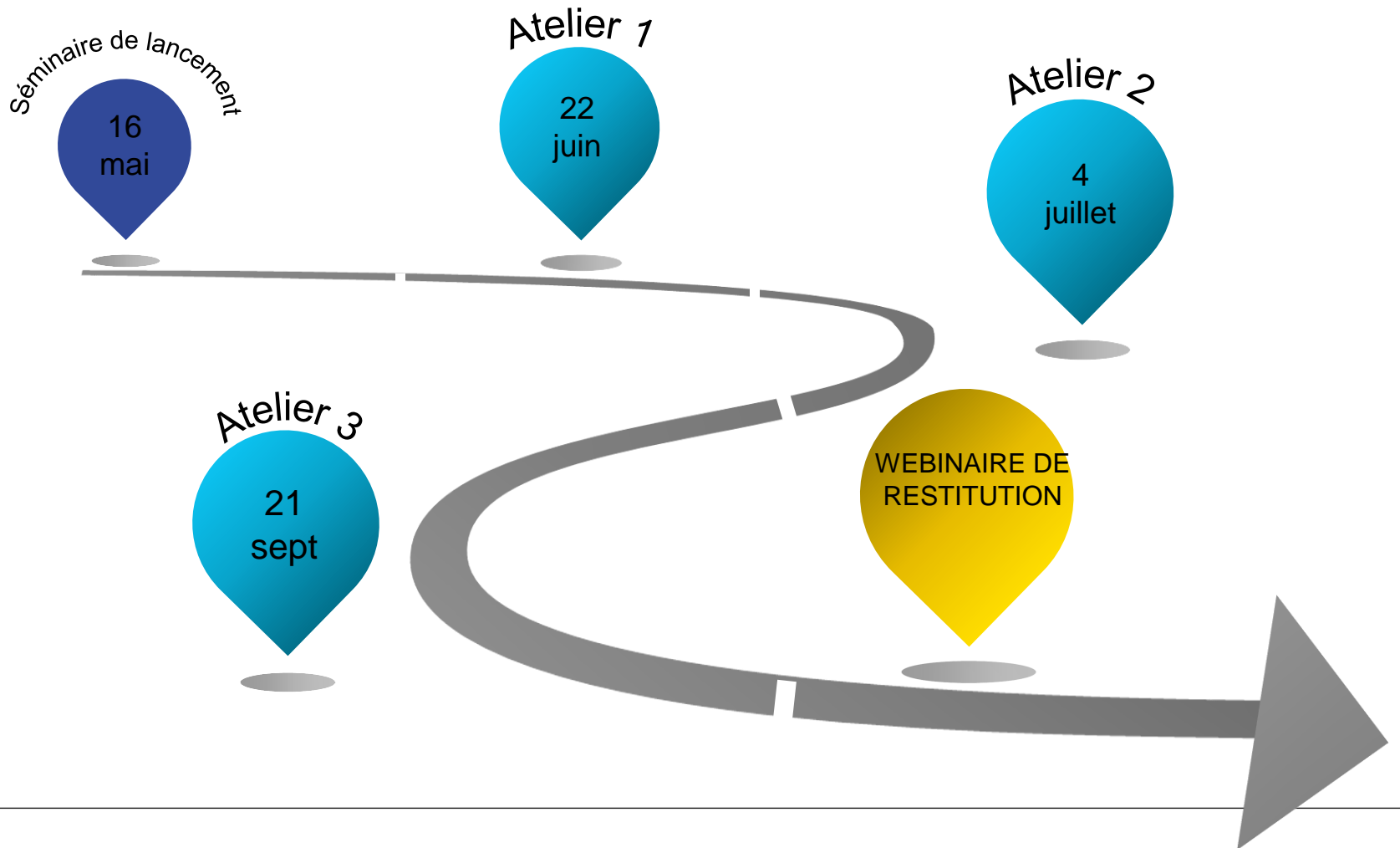
Cible : représentants politiques et techniques des territoires cibles du SRADDET (SCoT, PNR, PLUi...)

Etape 2 > Octobre- décembre

Concertation territoriale

- des ateliers territorialisés pour formuler des objectifs et les règles associées

ETAPE 1 : des ateliers sur la définition de la maille territoriale



ETAPE 2 : des ateliers par « partie » du territoire

Octobre – décembre 2022

- propositions et débat sur la formulation du contenu réglementaire portant sur la définition des objectifs et des règles
- 1 webinaire de restitution

CONCLUSION